

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none">• 1 à 12 pages..... 200 F• 16 à 28 pages 600 F• 32 à 44 pages 1000 F• 48 à 60 pages 1500 F• Plus de 60 pages 2 000 F	<ul style="list-style-type: none">• TOGO..... 20 000 F• AFRIQUE..... 28 000 F• HORS AFRIQUE 40 000 F	<ul style="list-style-type: none">• Récépissé de déclaration d'associations 10 000 F• Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 20 000 F• Avis d'immatriculation 10 000 F• Certification du JO 500 F

NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18/22 21 61 07/08 Fax (228) 22 22 14 89 - BP 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE

(Avis de demande d'immatriculations) 1

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux civils de Lomé, Amlamé, Dapaong, Kara, Aného, Tsévié, Kévé, Kpalimé, Sotouboua et Bassar.

REGION MARITIME

Suivant réquisition, n° 02760-RM déposée le 15 juil. 2022, M. ABOTSI Ablamvi, profession : Machiniste opérateur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Gué-Kopé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété NOSSI Kossi Anani Ametépé, à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011808-RM déposée le 20 avril 2023, M. M'BATA Ahare, profession : Ingénieur Chimiste, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Kitidjan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 80ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété LABAH, au Sud par une rue non dénommée de 20m et à l'Ouest par la route Kpala Mission-Tové de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011809-RM déposée le 20 avril 2023, M. M'BATA Ahare, profession : Ingénieur Chimiste, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Kitidjan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 77ca, situé à Davié, connu sous le nom de Anomé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 18 et 16m respectivement, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIACA Masan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011810-RM déposée le 20 avril 2023, M. ATSOU Komla Senyo, profession : Agent de Sécurité, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Kpota, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité MONTSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011811-RM déposée le 20 avril 2023, M. ATOUHUN Komlan Meye, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Djidjolé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Tedo Anassime, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité ZADZI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011812-RM déposée le 20 avril 2023, Mme TAGBA Koudjoukalo, profession : Ménagère, demeurant à Tsévié et domiciliée à Dalavé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Doudzi, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KLOMEGAN et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011813-RM déposée le 20 avril 2023, M. DELADEM Komi Wolako, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 24ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété KLOMEGAN Kofi, au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011814-RM déposée le 20 avril 2023, M. DONYO Kodjo, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 80ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Ehoe, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété DONYO Koumavi, au Sud et à l'Ouest par des rues en projet de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011815-RM déposée le 20 avril 2023, Monsieur DONYO Kodjo, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 32ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Hoe, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SOGLO, au Sud par une rue non dénommée 14m et à l'Est par la propriété VIDADA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011816-RM déposée le 20 avril 2023, M. NOSSILAKI Abalou, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Kossigan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 59ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Tovégblévi, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AHONDO & MANYO, au Sud et à l'Ouest de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011817-RM déposée le 20 avril 2023, M. GALLEY Komla Nyedji, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Aflao, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 18a 02ca, situé à Badja, connu sous le nom de Savei, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ALEKE Koffi Djomila et à l'Est par la propriété ALEKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011818-RM déposée le 20 avril 2023, M. GALLEY Komla Nyedji, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Aflao, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 34ca, situé à Badja, connu sous le nom de Savéi, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité VIEFE, au Sud par une rue existante de 16m, à l'Est par la propriété ADJOYI Ahama Abra et à l'Ouest par la voie ferrée Lomé Kpalimé de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011819-RM déposée le 20 avril 2023, M. DENKE Kodjovi Apelete, profession : Contrôleur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kpomé Hagblevou, connu sous le nom de Dzoadjè, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUDAHENOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011820-RM déposée le 20 avril 2023, M. AYISSOU Kodjo Djimi, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Kota, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KPOTI Komi Emmanuel et à l'Ouest par une rue de 18.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011821-RM déposée le 20 avril 2023, M. AMOUZOU-HOUSSOU Gameli, profession : Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 33ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Azamalogo, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DJIDOTOR et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011822-RM déposée le 20 avril 2023, M. AMOUZOU-HOUSSOU Gameli, profession : Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 30ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Kpeveme, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété KODJO ANANI, à l'Est par la propriété YIBOKOU et à l'Ouest par la ligne de la haute tension Lomé Kpalimé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011823-RM déposée le 24 avril 2023, Mme KOURA-NAPO Monfaye épouse YERIMA, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Kégué, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 72ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Atinve, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité XAGA, au Sud par la propriété FONAPE et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011824-RM déposée le 24 avril 2023, M. JOHSON Ampah, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 87ca, situé à Noépé Demime, connu sous le nom de Nutsame, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAMOE et au Sud par la rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011825-RM déposée le 24 avril 2023, Monsieur BOKOVI Mawusse, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 96ca, situé à Kovié Dzemeke, connu sous le nom de Dotoe Djogbe Adimévé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété DARA, au Sud par la propriété SEDZRO Alogbolui, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011826-RM déposée le 24 avril 2023, M. TELOU Awouelou, profession : Technicien Supérieur Génie Civil, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 39a 75ca, situé à Kovié Kpedji, connu sous le nom de Dotoe, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues et à l'Ouest par la propriété TOGBUI MAMI et à la collectivité AFOZI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011827-RM déposée le 24 avril 2023, Madame MAKPAOU Abide Jeannette, profession : Agent Fiscaliste, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Avékomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ATOKO Kossi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011828-RM déposée le 24 avril 2023, M. TELOU Awouelou, profession : Technicien Supérieur Génie Civil, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 18ca, situé à Kovié Kpedji, connu sous le nom de Dotoe, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété NEGLO Ayawo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011829-RM déposée le 24 avril 2023, Monsieur AGBODAN-ADJONOU Kossi, profession : Pêcheur, demeurant à Agbodan Kopé et domicilié à Agbodan Kopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 46ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Kquipé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété AGBAHOUN, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJIKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011830-RM déposée le 24 avril 2023, Monsieur WONGA Momba Alanda, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Soviébé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Doglové, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KESSOUGBO Kodzo Jean, au Sud par la propriété AGOTOR et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011831-RM déposée le 24 avril 2023, M. FANDOUMI N'Koumonou Doseh Ayewouadan, profession : Employé, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Atiglimé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la ligne de la haute tension de 32m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AHIALE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011832-RM déposée le 24 avril 2023, M. FANDOUMI Kossigan E A, profession : Agent de Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Akato, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 49ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Atiglimé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la ligne de la haute tension de 32m, au Sud et à l'Est par la collectivité AHIABLE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011833-RM déposée le 24 avril 2023, M. ALEGBA Kacou Djigbodji J, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 83ca, situé à Aképé Assiama, connu sous le nom de Gakpoto, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AZIADZEGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011834-RM déposée le 25 avril 2023, M. GBARRE Allassane, profession : Administrateur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 95ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 et 18m respectivement, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADOKPO Ayawavi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011835-RM déposée le 25 avril 2023, Mme KPEGLO Afi Kafui, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Grote, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété NUTSIANYI, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011836-RM déposée le 25 avril 2023, M. LASSEY Nii Adjei-Kwassi, profession : Mécanicien Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Soviébé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 38ca, situé à Badja Gokakope, connu sous le nom de Dzogbé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité BOSSOU-GATO et à l'Ouest par la propriété GBADOE Akpéné & GBADOE Kafoui.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011837-RM déposée le 25 avril 2023, M. SODOKIN Komi Elom Claude, profession : non renseignée, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 11a 67ca, situé à Badja Gokakopé, connu sous le nom de Dzogbé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AMOUZOU Pascaline, au Sud et à l'Ouest par la collectivité BOSSOU-GATO et à l'Est par la propriété GBADOE Kokoè Melinda et celle de MADOU Komlanvi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011838-RM déposée le 25 avril 2023, M. GBADOE Folly Adodo, profession : Employé de Société, demeurant à Allemagne et domicilié à Essen, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 01a 54ca, situé à Badja Gokakope, connu sous le nom de Dzogbé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la réquisition N°30158, au Sud par la propriété MADOU Komlanvi, à l'Est par la propriété GBADOE Dede Madje et à l'Ouest par la propriété GBADOE Kokoè Melinda.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011839-RM déposée le 25 avril 2023, Mme GBADOE Dede Madjé, profession : Etudiante, demeurant à Lomé et domiciliée à Agbalépédo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 06a 81ca, situé à Badja Gokakopé, connu sous le nom de Dzogbé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la réquisition N°30158, au Sud et à l'Est par la collectivité BOSSOU-GATO et à l'Ouest par la propriété GBADOE Folly Adodo et celle de MADOU Komlanvi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011840-RM déposée le 25 avril 2023, M. MADOU Komlanvi, profession : Ingénieur en Mécanique, demeurant en France et domicilié en France, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 99ca, situé à Badja Gokakopé, connu sous le nom de Dzogbé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété GBADOE Kokoè Melinda et celle de GBADOE Folly Adodo, au Sud par la collectivité BOSSOU-GATO, à l'Est par la propriété GBADOE Dede Madjé et à l'Ouest par la propriété SODOKIN Komi E. C.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011841-RM déposée le 25 avril 2023, Mmes GBADOE Adakou Akpéné et GBADOE Ayele Kafoui épouse KOUMAKO, profession : Revendeuse et Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliées à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 17a 44ca, situé à Badja Gokakopé, connu sous le nom de Dzogbé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité BOSSOU-GATO et à l'Ouest par la propriété GAMETI Yawa Séna.

Elles déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011842-RM déposée le 25 avril 2023, M. BOUKARI Malek, profession : Attaché Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 22ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Woumé, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité ATSOU, au Sud KLOKOU, à l'Est par la propriété KPOFO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011843-RM déposée le 25 avril 2023, Mme GBADOE Kokoé Mélinda, profession : Ingénieure Hospitalière, demeurant en France et domiciliée en Saint-Etienne, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 97a 58ca, situé à Badja Gokakopé, connu sous le nom de Dzogbé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la réquisition N°30158, au Sud par la propriété MADOU Komlanvi, à l'Est par la propriété par la propriété GBADOE Folly Adodo, à l'Ouest par la propriété AMOUZOU Adjo P et celle de SODOKIN Komi Elom Claude et au Nord-Ouest par une propriété.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011844-RM déposée le 25 avril 2023, Mme GAMETI Yawa Séna, profession : Ménagère, demeurant en France et domiciliée en France de passage régulier à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 09a 08ca, situé à Badja Gokakopé, connu sous le nom de Dzogbé, préfecture de l'Avé et borné au Nord-Est, au Sud-Est et au Sud-Ouest par la collectivité BOSSOU-GATO et au Nord-Ouest par la propriété AGOUGNON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011845-RM déposée le 25-04-2023, Mme AMOUZOU Adjo Pascaline, profession : non renseignée, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 04a 02ca, situé à Badja Gokakopé, connu sous le nom de Dzogbé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité BOSSOU-GATO, au Sud par la propriété SODOKIN Komi Elom Claude et à l'Est par la propriété GBADOE Kokoè Melinda.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011846-RM déposée le 25 avril 2023, M. ABOUA Toi, profession : Superviseur, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ANENE Kodjo Togbui.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011847-RM déposée le 25 avril 2023, M. AGNIGBAGNO K Akovidé, profession : Opérateur Economique, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé Franciscain, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 05a 52ca, situé à Badja Yopé, connu sous le nom de Vodomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la route TSIVIEPE VODOME de 20m, au Sud par la propriété NOSSI Koffi, à l'Est par la propriété HADIKU et à l'Ouest par la propriété DENYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011848-RM déposée le 25 avril 2023, M. SEWODO Koffivi, profession : Etudiant, demeurant à Davié et domicilié à Tsito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Kpomé Hagblévo, connu sous le nom de Dzoadzè, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété COMLAN Koffi Gérard et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011849-RM déposée le 25-04-2023, M. AFANTCHAO Amevi Claude, profession : Mécanicien Auto, demeurant à Lomé et domicilié à Gbadago, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 16ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Tsito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SEDEDJI Kossi et à l'Est par la propriété ANAGBLAN Alagno et une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011850-RM déposée le 25 avril 2023, Mme DOUTI Labenandame, profession : Caissière, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 05ca, situé à Mission-Tové Avono, connu sous le nom de Kopemanau, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité HINE Avisse, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DZEGLE Kossi Kouma.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011851-RM déposée le 25 avril 2023, Mme MOUSSA Hajaratou, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à N'Kafu, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03ha 04a 19ca, situé à Agbélouvé, connu sous le nom de Tsito, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AZAGOU et au Sud par la route Tsito Agbélouvé de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011852-RM déposée le 25 avril 2023, M. GNAMASSOU Kokouvi, profession : Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 00ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Tsivé Awanyè, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GODONOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011853-RM déposée le 25 avril 2023, M. GNAMASSOU Kokouvi, profession : Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Agome Gofi, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KEME et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011854-RM déposée le 25 avril 2023, Mme AKAKPO-TOULAN Ayelevi, profession : Cuisinière, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 11ca, situé à Abobo Zéglé, connu sous le nom de Apéyémé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ATTIKPO Dovi et à l'Ouest par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011855-RM déposée le 25 avril 2023, M. AKAKPO-TOULAN Ekoue Ayao, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Abobo Zéglé, connu sous le nom de Apéyémé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété ESSEH Koffi, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par la propriété AGBETIAFAN Kossiwa et à l'Ouest par la propriété AWAGBE Dénis.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011856-RM déposée le 25-04-2023, M. EFALOU Wara, profession : Ingénieur Génie Civil, demeurant à Lomé et domicilié à Cité du Port, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 28a 72ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Adjogidi-Ayeto, préfecture de Zio et borné au Nord-Est, au Sud-Est et au Sud-Ouest par des rues et au Nord-Ouest par la ligne de la haute tension de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011857-RM déposée le 25-04-2023, Mme BOSSOU Kossiwa, profession : Tresseuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Sagbado, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 60ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Apelete Kopé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ANYIDOHO, au Sud par la collectivité AZIAGAN et à l'Est par une route Aképé Yidavé de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011858-RM déposée le 25 avril 2023, M. AFFOTRO Koami, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Adidove, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes, au Sud et à l'Est par la propriété AZIAGBEDE Koamivi Agbedanou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011859-RM déposée le 25 avril 2023, M. AFFOTRO Koami, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Kognito, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ANADOR Améyo et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011860-RM déposée le 25 avril 2023, M. AFFOTRO Koami, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 16a 46ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Ananissimé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété TSOADJI Koami, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ZOGLI et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011861-RM déposée le 25 avril 2023, M. TANAN Biwissiwe, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Adjougba, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 70ca, situé à Badja, connu sous le nom de Savéi, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité DONKPO, au Sud par la propriété TROVOR, à l'Est par la voie ferrée Lomé Kpalimé de 50m et à l'Ouest par une rue de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011862-RM déposée le 25 avril 2023, Mme AKOUMANY Christine, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apessito, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEFOU Togbui et au Sud par une rue en projet de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011863-RM déposée le 25-04-2023, M. AYITE Ayi Kekou, profession : Directeur, demeurant à Lomé et domicilié à Ségbé Douanes, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 31ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOUVLO Kossi Sefamo et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011864-RM déposée le 25 avril 2023, M. ADZAKLI Yao Elom Kao, profession : Directeur d'Entreprise, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 59ca, situé à Mission-Tové Diosse, connu sous le nom de Ziomodji, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété de l'EEPT et à l'Ouest par la propriété LABA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011865-RM déposée le 25 avril 2023, M. GBOBADA Medanou, profession : Assistant Médical, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 10a 22ca, situé à Agbélové, connu sous le nom de Tomefa, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATSOU Kodjo & AGBODJAN Yao.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011866-RM déposée le 25 avril 2023, M. BATAWILA Dogousaga, profession : Sociologue Economiste, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Kitidjan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 22ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Demegble, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue en projet de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJOGUIDI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011867-RM déposée le 26 avril 2023, Mme BARNABO Damthotin, profession : Lomé, demeurant à Lomé et domiciliée à Togolaise, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 43a 57ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Apédomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommée de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété KPELLY Kwamitse Mawuko.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011868-RM déposée le 26 avril 2023, M. AKAKPO-TOULAN Ekoue Ayao, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 14ca, situé à Abobo Zéglé, connu sous le nom de Apéyéyéomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ALAGNON Kokouda et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011869-RM déposée le 26 avril 2023, Mme SOSSOU Akoele épouse EDEH, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Djagble, connu sous le nom de Abolave, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété HOUMAVO et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011870-RM déposée le 26 avril 2023, Mme TETE Nomah Akoko A, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Avépozo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Avéta, connu sous le nom de Hlonvé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GALLY KAugustin et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011871-RM déposée le 26 avril 2023, M. AKOWOE Kodjo, profession : Commissaire de Police, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Lom-Nava, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAGBLEY Komlatsé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011872-RM déposée le 26 avril 2023, M. TETE Kpondzo Komlan Dzifa, profession : Géomètre, demeurant à Lomé et domicilié à Vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 34a 16ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Afagnakodji, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées, au Sud par la propriété TETE et à l'Ouest par la route Mission-Tové Sanguera de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.